



**STRUCTURE CANTONALE** La politique culturelle vaudoise voit son organisation remaniée au sein du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite.

TEXTE: ATS/KEYSTONE

PHOTO: ISABELLE/STÉPHANE GALLAY/DR

Remaniement culturel dans les services de la ministre Nuria Gorrite! «Pour répondre aux enjeux importants concernant l'ensemble des milieux concernés et les différents échelons d'intervention des collectivités publiques», l'actuel Service des affaires culturelles (Serac) deviendra une Direction générale de la culture (DGC) au 1<sup>er</sup> août 2024, a-t-il été annoncé hier.

### Prévu dans le programme de la législature 2022-2027

«Cette Direction générale devra notamment développer une politique publique: en consolidant l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, en soutenant toute la chaîne

de création professionnelle et les conditions dans lesquelles elle s'exerce, et en renforçant l'écosystème culturel notamment par le biais de partenariats public-privé», a indiqué le Canton, qui rappelle que c'était l'un des engagements de son programme de législature 2022-2027.

### Un accès pour tous!

«Le réseau des institutions patrimoniales vaudoises est en plein développement et prend de plus en plus d'envergure: il nécessite donc un pilotage stratégique accru, afin d'intégrer pleinement toutes les institutions dans la politique culturelle du Canton», explique le Conseil d'Etat. Ce

## Une Direction générale de la culture!



dernier insiste sur un autre point important de la mission de la future DGC: favoriser l'accès à la culture de tous les publics sans discrimination aucune, avec une attention portée à leur diversité et à leur renouvellement, et en valorisant le patrimoine par un accès facilité à l'ensemble de la

population.

Le poste de directrice générale ou directeur général a été mis au concours dès hier, avec une entrée en fonction prévue au 1<sup>er</sup> août 2024 au plus tôt. Les lignes directrices de la politique culturelle seront, elles, déjà présentées publiquement ce printemps.

## EN BREF

### CLIMAT ET IMPACT SUR LA VITICULTURE

#### On «dégustera» à Grandson

Agriculture et viticulture comptent parmi les secteurs les plus directement impactés par les changements climatiques. Dans les vignes, l'augmentation des températures implique des stratégies d'adaptation, au niveau du choix des cépages et des techniques viticoles. Pour s'en rendre compte, cinq soirées de dégustations scientifiques se tiendront dès le 27 février dans l'Arc jurassien, à l'initiative de l'équipe de climatologie appliquée de l'Université de Neuchâtel. Ces événements donneront lieu à des échanges entre climatologues, œnologues, vigneron et citoyens. Le premier se tiendra le mardi 27 février à l'Uni de Neuchâtel. Quant au second, il aura lieu le mardi 19 mars à Grandson, dès 18h à la salle du Conseil communal. • Com.

### ANCIEN PATRON DE LA RAIFFEISEN

#### Condamnation annulée

La Cour suprême du canton de Zurich a annulé le jugement de première instance contre l'ex-patron de Raiffeisen Pierin Vincenz en raison de «graves vices de procédure». Le Ministère public va devoir déposer un nouvel acte d'accusation auprès du tribunal de district. Le Tribunal de district de Zurich avait condamné Pierin Vincenz et quatre de ses associés en avril 2022 à des peines allant jusqu'à plusieurs années de prison. L'ex-patron de Raiffeisen avait écopé de trois ans et neuf mois de réclusion pour gestion déloyale par métier, d'abus de confiance, de faux dans les titres et d'autres délits. Mais le droit des accusés d'être entendus sur plusieurs points essentiels a été violé dans le cadre de ce procès de première instance, selon la Cour suprême zurichoise. • ATS

### PROFILAGE RACIAL

#### La Suisse condamnée

La Suisse a été condamnée mardi pour profilage racial par la Cour européenne des droits de l'homme. Le plaignant est un Kenyan contrôlé et fouillé en 2015 par la police en gare de Zurich. La CourEDH estime que, compte tenu des circonstances du contrôle d'identité et du lieu où il a été effectué, le requérant pouvait se prévaloir d'un grief de discrimination fondée sur sa couleur de peau. En outre, sa plainte n'a pas fait l'objet d'un examen effectif par les instances administratives et pénales en Suisse. • ATS

### FONDS DE COMPENSATION COMPENSWISS

#### «Solide performance» en 2023

Malgré un contexte difficile, compenswiss a réalisé une «solide performance» en 2023. L'organisme qui gère les fonds de compensation AVS/AI/APG a enregistré un résultat de placements de +4,98%. Sa fortune se porte à quelque 40 milliards de francs. Les tensions géopolitiques, l'inflation et le niveau des taux d'intérêt ont certes engendré une forte instabilité sur les marchés. Mais après une année 2022 compliquée (-12,85%), le résultat est «réjouissant», selon l'établissement, qui a profité de l'évolution positive de ses positions en actions et en obligations libellées en francs suisses. • ATS

### CONTRÔLE DOUANIER À L'AÉROPORT DE GENÈVE

#### Des stimulants de l'érection dans leur valise

Des contrôles de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières à l'aéroport de Genève ont permis de saisir un peu plus de 1250 comprimés et 1239 sachets contenant du sildénafil en provenance de République dominicaine et de Turquie. • Com.

## Du gris au rose

**ÉVÉNEMENTIEL** Viagogo va indemniser 800 internautes lésés et promet de mieux informer.

Après plus de six ans de procédure, la Fédération romande des consommateurs (FRC) a conclu un accord avec l'acteur dominant du marché gris dans l'événementiel, à un moment où les réclamations des consommateurs tendent à diminuer, sensibilisés qu'ils ont été aux pièges de ce marché secondaire par la campagne Ticket Check. L'accord se traduit par des adaptations nécessaires du site de Viagogo, permettant que son activité d'intermédiaire soit identifiée et n'induit pas les consommateurs en erreur. L'accord comprend aussi un volet d'indemnisation de 100 000 francs. Il est destiné aux 807 personnes qui avaient témoigné auprès de la FRC, qui reste vigilante et poursuit son action à l'encontre des revendeurs officiels sur un marché problématique «que ni la justice ni Google n'interdisent». • ATS